

Bévilard, le 4 septembre 2018

Séance du Conseil général  
du 17 septembre 2018

## Rapport du conseil communal

5. Approuver une nouvelle dépense périodique de fr. 136'000.- pour l'hébergement et la maintenance des infrastructures informatiques communales

Lors de sa séance du 16 août 2018, le Conseil communal a pris connaissance du rapport de la commission stratégie informatique et l'a approuvé.

L'Exécutif communal recommande donc au Conseil général d'approuver la nouvelle dépense périodique demandée, sous réserve de référendum facultatif.

Bévilard, le 16 août 2018

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le président :

Le secrétaire :